

N°2
25 Mars 2015

S'Liecht Kaferle

La Luciole



Le journal qui vous éclaire sur Lochwiller



Vos idées et remarques sont les bienvenues! N'oubliez pas la boîte à idées, qui est accessible en permanence et se situe au-dessus de la boîte aux lettres de la mairie.

Le Mot du Maire

Vous avez été nombreux à participer au concours pour le logo de ce journal. Le jury, composé de membres du conseil municipal, a attribué la première place à Mme Carine Koenig. Félicitations pour sa création que vous découvrirez sur cette page !

En cette nouvelle année, l'esprit de chacun d'entre nous est évidemment tourné vers le sinistre qui touche profondément notre village. Mais l'espoir et le partage restent bien présents : votre participation active aux sorties et animations organisées, votre aide apportée lors des divers travaux réalisés, montrent chaque jour votre attachement à la vie de notre commune.

2015 se présente sous le signe de l'espérance. Les travaux de colmatage et les études géologiques seront réalisés. Tout sera mis en œuvre pour stabiliser le phénomène, et ainsi espérer un retour à une vie plus sereine à Lochwiller.

Informations communales

Rencontre avec le Préfet – Novembre 2014

Suite à la demande du maire, le préfet, M Bouillon, a organisé une réunion le 19 novembre 2014 à l'hôtel de la préfecture à Strasbourg. Le préfet, le sous préfet, des représentants de la DREAL, du BRGM, du FGAO, de la DDT, de l'ALSS – M Jean Baptiste Kammerer, M René Schmitz, M David Ernenwein -, une habitante – Mme Brigitte Cromer- et la commune – Mme Danièle Ebersohl, M Yves Goetz- étaient présents.

L'objectif de cette rencontre était de définir un échéancier des interventions à venir. M le préfet a présenté un calendrier des actions et travaux qui interviendront dans les prochains mois.

Fin novembre 2014, un projet d'arrêté préfectoral a été transmis à la famille Kandel et les sociétés Muller et OTEC, qui ont bénéficié d'un délai de réflexion pour faire part de leurs remarques et observations à la préfecture. L'arrêté préfectoral pour exécution de travaux par le propriétaire a été émis le 13 janvier 2015 : un cahier des charges doit être remis au préfet sous 2 mois. Passé ce

délai, si non production du cahier des charges, l'état se substituera au propriétaire et procédera à sa réalisation et aux travaux de colmatage. L'appel d'offre pour la réalisation des travaux sera publié en mars 2015. Les travaux de colmatage du puits seront effectués en été 2015, le démarrage étant prévu en juin.

En parallèle, la société GEODERIS mènera une étude sur l'ensemble du village pour vérifier la non extension du phénomène. Les relevés topographiques seront maintenus durant plusieurs mois pour contrôler la stabilité du sol. Un zonage sera ensuite mis en place sur la commune afin de délimiter les parcelles constructibles, non touchées. Lorsque le puits sera colmaté, le fond Barnier, utilisé lors de catastrophe naturelle, pourra se substituer au FGAO.

Courant février, la préfecture a confirmé la continuité favorable de ce planning. Nous ne manquerons pas de vous informer de toute évolution de ce calendrier.

Rencontre avec M. Carbiener, géomètre expert



Le 27 Janvier dernier, nous avons rencontré M. Thierry Carbiener, géomètre expert mandaté par la DREAL pour faire les relevés topographiques sur la zone sinistrée. M. Carbiener a été invité par le Maire, Danièle Ebersohl. Plusieurs membres

du Conseil Municipal ont assisté à cette réunion (C. Kalck, Y. Goetz, R. Schaffner, N. Kammerer, D. Ernenwein, H. Daul), ainsi que deux personnes représentant l'association « Lochwiller se soulève » (J.-B. Kammerer, R. Schmitz).

M. Carbiener a commencé par expliquer que le risque de conflit d'intérêt, lié au fait que son cabinet a été impliqué au moment de la construction du lotissement Weingarten, a été étudié et écarté par la DREAL avant de le mandater pour effectuer les relevés. Il a également précisé que son rôle dans l'affaire se limite au mesurage topographique et qu'il n'est en aucun cas habilité à effectuer des interprétations de ses résultats, responsabilité qui relève de la DREAL. M. Carbiener nous a ensuite expliqué les tableaux de mesures rendus disponibles sur le site de la DREAL (<http://www.alsace.developpement->

[durable.gouv.fr/desordres-miniers-a-lochwiller-r442.html](http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/desordres-miniers-a-lochwiller-r442.html)). Il nous a confirmé que les appareils utilisés pour effectuer les mesurages sont d'une précision bien inférieure au mm. Les mouvements sont considérés comme étant représentatifs à partir de 5 mm, seuil déterminé par la DREAL.

Les relevés topographiques montrent des résultats colorés en rouge. Les seuils de coloration sont définis dans la légende : sont indiqués en rouge les résultats montrant une différence de plus de 1 cm entre 2 relevés espacés de 2 mois, ainsi que les résultats montrant une différence de plus de 10 cm entre les premiers relevés effectués en mars 2013 et le relevé actuel. Ces seuils correspondent à des mouvements de sol considérables et M. Carbiener nous a confirmé qu'ils ont été fixés par la DREAL. La DREAL sera contactée afin d'avoir des explications et de mieux comprendre le choix de ces seuils.

Enfin, M. Carbiener a terminé en expliquant comment les mesures de gîte des maisons ont été effectuées, et a confirmé à l'assemblée que les résultats sont transmis directement au FGAO et ne peuvent pas être transmis directement par son cabinet aux personnes concernées.

Dégrèvements des taxes foncières et de la taxe d'habitation

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID composée par Ebersohl Danièle, Barth René, Brassel Marc, Daul Hélène, Ernenwein David, Goetz Yves) s'est réunie en septembre avec Madame Hauswalt, inspectrice des Finances Publiques. Lors de cette réunion, la CCID a proposé que l'ensemble des contribuables de Lochwiller bénéficie d'un dégrèvement sur les taxes d'habitation et foncières mais que ce dégrèvement varie en fonction du lieu où se situe le bien imposé. Présentée en séance de conseil

municipal, cette proposition a été approuvée. Elle a également été acceptée par l'administration fiscale. Ainsi le quartier du lotissement Weingarten entouré par les rues des Vignes et des Cigognes voit les 3 coefficients qui constituent la valeur locative du bien diminués. Dans le reste du village, seul le coefficient de situation générale est baissé.

Il faut savoir que cette décision n'est pas sans conséquences sur les recettes de la commune qui s'en trouvent directement impactées.

Autres informations concernant le sinistre

- **Canalisations:** Mme le Maire a sollicité le Conseil Général afin de procéder au passage d'une caméra dans les canalisations de la zone sinistrée du lotissement. Celui-ci n'a permis de révéler aucune fuite sur son passage. Cette intervention a été faite à titre gracieux par le Conseil Général.

- **Voirie:** suite aux travaux faits l'été dernier sur la placette en haut de l'impasse du Koelberg, l'enrobé avait localement été mis à neuf et la faille comblée. Les mouvements de terrain ont été tels depuis que de nouveaux travaux ont dus être entrepris en ce début d'année. L'enrobé a cette fois été arraché afin de combler la faille avec du concassé.

L'impasse du Koelberg a quant à elle été interdite à la circulation et totalement barrée pour raison de sécurité.

- **Aspects juridiques:** la commune est elle aussi rentrée dans la procédure juridique suite à l'assignation des époux Kandel, concernant la constructibilité du lotissement. Des expertises sont en cours.

Voirie, bâtiments, espaces verts: état des lieux

La commission qui s'occupe de la voirie, des bâtiments et espaces verts (composée de D. Ebersohl, C. Kalck, Y. Goetz, H. Daul et L. Lux) a fait le tour du village afin de relever les éventuels travaux et améliorations à apporter dans toutes les rues du village.

Plusieurs points ont été particulièrement observés dont voici une liste non exhaustive : l'état de la voirie, des espaces plantés, de l'éclairage public, des cours d'eau, des transformateurs électriques, des bennes à verre, etc...

A l'issue de cet état des lieux, certaines observations ont été transmises aux services compétents en la matière telle la Com Com pour la voirie.

Il a été décidé entre autres de la mise en place de panneaux de signalisation routière, de la réparation de certains lampadaires, mais aussi de choses plus gaies, comme l'emplacement des décorations de Noël ou la journée d'entretien des espaces verts communaux par les membres du Conseil Municipal.

Vie du Village

"Un voyage de 1000 pas commence par un pas " (Lao Tseu)



Jamais autant de marcheurs ne s'étaient donnés rendez-vous sur la place du village... Une centaine de personnes a participé à cette sortie pédestre automnale organisée par Philippe, Jean-Claude et Christophe de l'association de l'Amitié.

A peine avions-nous quitté le village que déjà pour certains d'entre-nous, c'était comme si nous étions en terre étrangère. Et pourtant, le circuit nous a emmené de Lochwiller à l'Air et Vie, en passant au retour par le cimetière juif, l'ancienne voie de chemin de fer (avec une petite ascension périlleuse dont les participants ont le souvenir, c'est sûr!), le calvaire vers Reutenbourg...Que

des lieux connus, mais des points de vue différents, des sentiers que peu d'entre-nous n'avaient foulés. Une belle boucle de 13 km bien surprenants, de l'"exotisme à domicile"! Merci à ceux qui ont assuré la bonne traversée de la RN4 (oups la D1004!) quelque peu excitante entre deux voitures de rallye..S'en est suivie une bonne tartiflette à l'étang. Une journée intéressante qui a permis de (re)découvrir comment c'est chez soi. Un voyage de quelques pas...



Travaux d'élagage et plantations



Suite au tour du village effectué par la commission voirie, bâtiments, espaces verts, et des observations

relevées, une journée entretien des espaces verts communaux par les membres du Conseil Municipal a été organisée le samedi 22 novembre. Ces derniers ont été renforcés de quelques bénévoles. C'est ainsi que Léonard, aidé de son fils Laurent, et supervisé par Dominique Schott ont été chargés de l'élagage de certains arbres situés rue Principale, rue de Reutenbourg et rue de l'Etang afin qu'ils soient d'autant plus élégants au printemps. L'arbre à demi-mort au pied des benches à verre a été abattu. Une vingtaine de rosiers offerts par René

Barth ont été plantés par un second groupe composé de Christophe, Bruno, Yves et Alain. Vous pourrez dès le printemps admirer les roses lors de votre passage à la croix en sortie du village mais également rue de Reutenbourg, ainsi que dans le parterre situé rue de Sonderberg. L'après-midi, renforcé par Hélène et Danièle, tout ce petit monde s'est retrouvé pour broyer les branches avec l'aide de Serge Brassel et évacuer tous les déchets générés par ces travaux de saison. Une belle journée au service de la municipalité et des villageois.



Rénovation de la salle des fêtes

Si vous vous rendez dans notre salle de fêtes, vous n'avez pas manqué de constater les quelques travaux qui y ont été effectués. Avalisés lors du précédent mandat, ces travaux n'avaient pu être réalisés en 2013. C'est maintenant chose faite. Le changement le plus visible est la pose de plaques phoniques (plaques grises perforées en contrefort du plafond) permettant d'atténuer la résonance de la salle. L'amélioration de l'isolation thermique et du système de chauffage vont permettre de réaliser de jolies économies de fonctionnement.

Sainte-Barbe, les pompiers à l'honneur



Le traditionnel repas de la Sainte Barbe organisé par l'amicale des sapeurs pompiers de Lochwiller s'est tenu le samedi 6 décembre. Il a permis de rassembler autour des pompiers actifs et retraités, les membres du conseil municipal ainsi que les sympathisants de l'amicale qui permettent à tout le village de profiter chaque été de la fête des pompiers.

Les discours de Danièle Ebersohl, de Monsieur Cédric Faessel, Commandant de l'unité territoriale de Marmoutier, de Denis Storck Adjudant-Chef de l'antenne de Lochwiller et

de Jean-Claude Schorr président de l'Amicale des Pompiers, ont salué le courage et le dévouement des pompiers volontaires et rappelé les interventions sur le secteur. Cette soirée a également été l'occasion d'honorer et remercier Philippe Meichel et Marten Van Der Giessen pour leurs années de service actif au sein des pompiers de Lochwiller, ces derniers ayant mis un terme à leur carrière cette année. Philippe a débuté chez les pompiers en 1995 et Marten en 1997, Philippe a d'ailleurs dirigé l'antenne de Lochwiller pendant quelques années. Le corps des Sapeurs Pompiers de notre commune se restreint d'année en année. C'est pourquoi nous saluons chaleureusement l'engagement réussi de Gilles Scherer et la promotion au grade de Sergent de Christian Storck.



Le recyclage des sapins de Noël

La première manifestation de 2015, organisée par l'Amicale des Pompiers, est la traditionnelle crémation des sapins au terrain de football. Ces derniers n'ont pas été brûlés cette année pour cause de météo particulièrement venteuse. Ils ont été transportés à Vita Compost à Dettwiller afin d'y être broyés. Néanmoins, l'opération a accueilli bon nombre d'habitants peut-être alléchés par une délicieuse odeur de vin chaud...

Depuis une quinzaine d'années environ, l'ensemble des recettes de la crémation profite à une œuvre de bienfaisance. Dans le passé, les recettes ont notamment été reversées aux Pupilles des Pompiers, au centre Pierre Valdo de Marmoutier, au dispensaire de Majhunga de Madagascar. Cette année, elle sera au profit de l'association « Aux bonheurs de Louis ».

Louis Mocquery est un petit garçon souffrant de graves troubles neurologiques entravant considérablement son développement physique, mental et cognitif.

L'association, créée par ses parents, a pour but de rassembler des fonds afin d'acheter pour Louis, mais aussi pour d'autres enfants souffrant de handicaps moteurs ou mentaux, du matériel ou du mobilier nécessaire à la vie, d'acquérir des outils pédagogiques pour favoriser son développement cognitif.

On ne peut qu'adhérer et dire MERCI !

La cavalcade des enfants



Des personnages imaginaires issus de bandes dessinées, de dessins animés ou de contes ont envahi notre village le 21 février. Très exigeants, ces petits envahisseurs n'avaient de cesse de sonner aux portes et de scander le même refrain : « Des BONBONS ! » Le Foyer s'est vu transformé l'espace d'un moment en repaire, non de brigands, mais de princesses et super-héros euphoriques se partageant les friandises si durement acquises avant de dévorer un goûter gargantuesque.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette après-midi carnavalesque.

A Venir

La fête des Aînés aura lieu le 26 avril 2015. Les membres du conseil Municipal passeront prochainement vous inviter à cette rencontre annuelle. Réservez d'ores et déjà la date!

25 avril : Tournoi de belote. Amateurs, à vos cartes!

3 mai : ouverture de la saison de pêche à l'étang.

10 mai : une sortie pédestre pour se dégourdir les jambes et voir du pays

Informations Utiles

ATTENTION! La collecte des déchets sera décalée la semaine de Pâques.

La collecte sélective (poubelle jaune) se fera le mercredi 8 avril, la collecte des ordures ménagères (poubelle orange) se fera le jeudi 9 avril.

Mairie 4, rue de l'Eglise 67440 Lochwiller

Horaires : lundi de 17h à 19h et jeudi de 9h à 11h.

Tel: 03 88 70 61 40

Web : Nouvelle adresse! Vous trouverez dorénavant des informations communales sur le site de la comcom: <http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu/communes-lochwiller.html>

@ : mairie.lochwiller@orange.fr